



Armer pour l'emploi

Le SMV qu'est-ce que c'est ?

- Le SMV est un organisme militaire destiné à délivrer une formation professionnelle, scolaire et civique afin d'augmenter les chances d'accéder à un emploi durable.



Le SMV dans quel but ?

- Suivre une formation comportementale et civique.
- Bénéficier d'une remise à niveau scolaire.
- Développer le goût de l'effort à travers un entraînement sportif progressif.

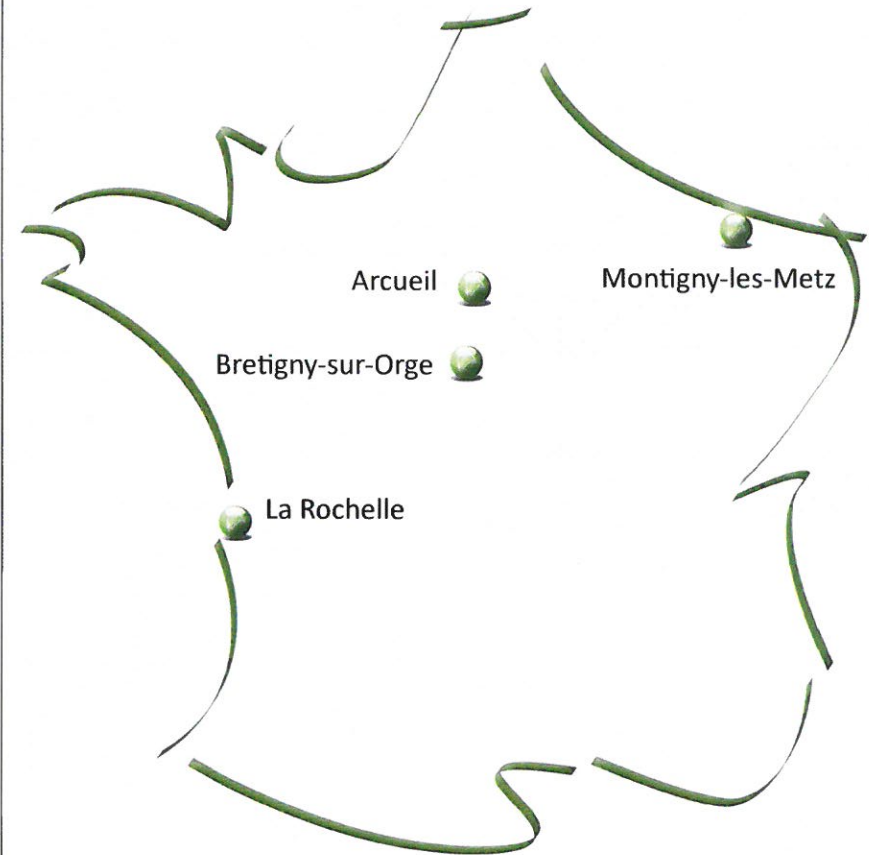


Par où commencer ?

- Il vous faut récupérer un dossier de candidature sur internet (site www.defense.gouv.fr) ou auprès des missions locales de votre département et le remplir.
- Déposer votre dossier et les pièces administratives demandées dans le centre SMV que vous souhaitez rejoindre.



SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE



www.defense.gouv.fr

Adresse postale :
SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE,
16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or,
CS 40300,
94114 ARCUEIL cedex



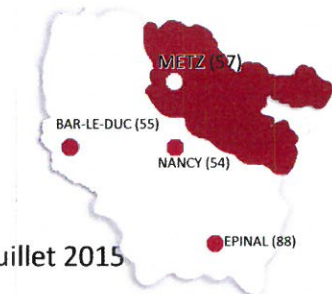


Centre SMV Lorraine,

30 ter rue du général Franiatte,
57950 MONTIGNY-LES-METZ

- o Filière agent d'entretien du bâtiment
- o Filière agent de restauration
- o Filière entreprises

- Dépôt des candidatures à compter du 15 juillet 2015
- Début de formation le 15 octobre 2015



Centre SMV Île de France

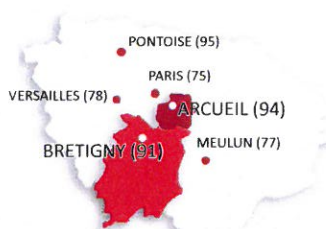
CSMV BREITIGNY

BP 40069

91222 BREITIGNY SUR ORGE CEDEX

- o Filière agent d'entretien du bâtiment
- o Filière agent de prévention et de sécurité
- o Filière entreprises

- Dépôt des candidatures à compter du 15 juillet 2015
- Début de formation le 03 novembre 2015



Centre SMV Poitou-Charentes,

Caserne Beauregard, Rue de Beauregard,
BP 522, 17000 LA ROCHELLE cedex 1.

Ouverture en janvier 2016



Apprendre un métier dans un cadre militaire



Une chance pour prendre sa place dans la société



Une formation pour entrer dans l'emploi



Les possibilités offertes par le SMV

o Le volontaire stagiaire :

- Est âgé de 18 à 25 ans.
- Peu ou pas diplômé.
- Reçoit une formation d'une durée comprise entre 6 et 12 mois en fonction du métier choisi.
- Prépare le permis de conduire B (véhicule léger).
- Prépare l'attestation de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1).
- Reçoit une remise à niveau scolaire.
- Est hébergé en internat, et reçoit une solde de 313 euros mensuel.
- Signe un contrat militaire de 6 à 12 mois non renouvelable.

o Le volontaire technicien :

- Eloigné de l'emploi, en recherche d'une première expérience professionnelle.
- Est titulaire d'un diplôme de niveau CAP ou plus.
- Reçoit une formation militaire et pédagogique afin d'exercer une fonction d'aide moniteur auprès des volontaires stagiaires.
- Est hébergé en chambre individuelle ou collective, il est nourri et touche une solde de 675 euros mensuel.
- Signe un contrat militaire d'un an renouvelable 1 fois.



Le SMV, pour qui ?

Le SMV s'adresse à des jeunes entre 18 ans et 25 ans motivés pour accéder à l'emploi.

